

Belgium-Charleroi: Construction work

OJ S 96/2014 20/05/2014

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Igretec – Ethias

Postal address: Boulevard Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Florence Van Putte (maitrise d'ouvrage déléguée-MOD-COO-SUR)

E-mail: florence.vanputte@igretec.com

Telephone: +32 71202865

Additional information can be obtained from:

Official name: Igretec bureau d'étude

Postal address: Rue des Frères Wright 29

Town: Gosselies

Postal code: 6041

Country: Belgium

For the attention of: Redouane Mekaoui

E-mail: redouane.mekaoui@igretec.com

Telephone: +32 71202953

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Igretec - Ethias

Postal address: Boulevard Mayence1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Marc Reinier (comptabilité)

E-mail: marc.reinier@igretec.com

Telephone: +32 71202803

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Marché conjoint géré par l'intercommunale SCRL

I.3. Main activity

Other: Bureau d'études – développement économique

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

46310 lot 8 resserrages RF et acoustiques.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Charleroi

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de travaux ayant pour objet l'exécution de resserrages RF et acoustiques d'un immeuble de bureaux d'une superficie de 11 500 m² répartie sur 7 niveaux.

Contexte général :

Le présent marché fait partie du second volet du projet global pour la réalisation d'un nouvel ensemble de bâtiments organisé comme suit :

Volet 1 :

Le projet concerne en première phase la démolition des hangars existants sur parcelles 2,3 et 4 rue du Poirier pour y ériger un parking. Le marché afférent à ce volet s'est achevé en mai 2013.

Volet 2 :

En seconde phase, est prévue la démolition et construction de l'aile Poirier du bâtiment. Le parking s'imbriquera à cette aile du bâtiment destinée aux bureaux, par ses deux niveaux de parkings souterrains.

En troisième phase, l'aile Mayence sera l'objet d'une réhabilitation complète de l'immeuble existant.

Le marché est indivisible. Le soumissionnaire doit remettre offre pour les phases 2 et 3. Toute offre excluant une ou plusieurs parties sera automatiquement déclarée nulle.

Le début des travaux de la phase une du second volet de bureaux (dite 2ème phase ci-dessous) est programmé en octobre 2013 et concerne la démolition et construction de l'aile Poirier du bâtiment. Le parking s'imbriquera à cette aile du bâtiment destinée aux bureaux, par ses deux niveaux de parkings souterrains. La fin de la construction de l'aile poirier est attendue en mars 2015.

Dans le même temps, les marchés relatifs à la désignation des entreprises sous-traitantes sont initiés. Ceci permet au pouvoir adjudicateur de maîtriser le choix des entreprises sous-traitantes, en imposant celles-ci à l'entreprise-pilote par l'intermédiaire du fee de coordination, tout en garantissant le résultat final par le seul lien contractuel avec l'entreprise pilote.

Après le déménagement du personnel présent sur le site, la 2ème phase du volet de bureaux relative à l'aile Mayence (dite 3ème phase ci-dessous) sera l'objet d'une réhabilitation complète de mai 2015 à juillet 2016.

Pour les marchés pilotés, la direction des travaux du pouvoir adjudicateur consultera et sélectionnera elle-même les sous-entreprises chargées d'exécuter les travaux et les imposera comme sous-traitants à l'entreprise-pilote et ce, dans le respect de la législation sur les marchés publics.

Par la remise de son offre, l'entreprise-pilote accepte cette procédure sans réserve.

La formule cost+fee n'a pas et ne peut pas avoir pour effet de soustraire en tout ou en partie la responsabilité de l'entreprise-pilote qui reste intégralement responsable envers la direction des

travaux des postes dont l'exécution est confiée aux sous-entreprises imposées. Celles-ci deviennent des sous-traitants de l'entreprise-pilote, au même titre que les autres sous-traitants.

Il ne s'établira aucun lien contractuel direct entre la direction des travaux et les sous-entreprises imposées.

Le présent marché public a pour objet la désignation la sous-entreprise qui sera chargée de l'exécution du marché piloté 8 relatif aux resserrages RF et acoustiques.

Le contenu du marché et son contexte général d'exécution sont développés dans le cahier des charges.

II.1.6. CPV code(s)

45000000 Construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 650 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Se référer aux conditions générales et particulières de l'entreprise pilote.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Causes d'exclusion.

Causes d'exclusion obligatoires.

Ne sera pas sélectionné ou sera exclu de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 § 1er de l'A.R. du 15 juillet 2011.

Causes d'exclusion facultatives dans le chef du pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur se réserve de ne pas sélectionner ou d'exclure de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 § 2 de l'A.R. du 15 juillet 2011.

Documents à joindre à l'offre

Le soumissionnaire joint à son offre les documents suivants (rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction) nécessaires à l'examen des causes d'exclusions :

1. Une attestation de l'ONSS (attestant du fait que les déclarations trimestrielles ont été introduites jusqu'à l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres) dont il apparaît qu'il satisfait aux exigences des articles 61 § 2 5° et 62 de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 OU pour les candidats-soumissionnaires étrangers tout document conforme aux dispositions des articles 61 § 2 5° et 62 de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 attestant de la régularité de situation à l'égard des obligations sociales ;

2. Une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi conformément à l'article 63 de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011 ;

Les soumissionnaires belges communiqueront l'attestation délivrée par le SPF Finances telle que visée à l'article 63§2 de l'Arrêté royal du 15 juillet 2011 ;

3. Un extrait du casier judiciaire récent (maximum 6 mois). Le casier judiciaire des personnes morales (sociétés) est à demander au Service du casier judiciaire central.

- par courrier à l'adresse : SPF justice - DG organisation judiciaire - casier judiciaire central - Boulevard de Waterloo 115, 1000 Bruxelles,

- par fax au numéro +32 25522782,

- par e-mail à cjc-csr@just.fgov.be

Pour de plus amples informations tél. au 02/5522747 (fr) ou 02/5522748 (nl).

4. Une déclaration récente (maximum 6 mois) délivrée par le Greffier en chef du Tribunal de Commerce compétent dont il résulte que le soumissionnaire ne se trouve pas dans l'une des situations de l'article 61 § 2, 1°, 2° de l'Arrêté Royal du 15 juillet 2011.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité financière et économique adaptée au présent marché.

Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : l'examen des comptes des trois dernières années ne doit pas laisser apparaître d'éléments pouvant laisser craindre des difficultés de trésorerie, les conditions d'une réorganisation judiciaire ou d'une faillite dans le délai d'exécution du présent marché.

Le soumissionnaire joint à son offre les documents suivants (rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction) nécessaires à l'évaluation des conditions minimales de caractère financier, économique et technique fixés pour sa sélection :

Les comptes annuels déposés des trois dernières années, lorsque la législation du pays où est établi le candidat ou le soumissionnaire en prescrit le dépôt;

Si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession.

Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : la présentation de minimum trois références de chantier d'envergure et de contenu (resserrages RF et acoustiques) similaires, exécutés au cours des cinq dernières années au sein de bâtiments de même importance (Bureaux, hôpitaux .) , ces travaux étant appuyés d'attestations de bonne exécution.

Le soumissionnaire joint à son offre les documents suivants (rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction) nécessaires à l'évaluation des conditions minimales de caractère financier, économique et technique fixés pour sa sélection :

La présentation de la liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années comprenant au minimum trois travaux d'envergure et de contenu (resserrages RF et acoustiques) similaires, cette liste étant appuyée d'attestations de bonne exécution. Les travaux doivent avoir été exécutés sur des chantiers de même importance (minimum 8.000 m²) de type bureaux, hôpitaux, maisons de repos .. Sont exclus les halls industriels. Ces attestations sont émises et signées par l'autorité compétente. Lorsque le maître d'ouvrage est une personne privée, elles le sont par celui-ci. Elles indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces attestations sont transmises directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

46310 lot 8 marché 2014/025

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 13.6.2014 - 15:00

Payable documents: yes

Price: 50,00 EUR

Terms and method of payment: Le CSC peut être payé et enlevé à partir du 20.5.2014 chez Mr Marc Reinier au siège d'Igretec, 7ème étage Bd Mayence 1 à 6000 Charleroi ou payé au compte 091/-0007341-95. le pris est majoré de 10 EUR s'il doit être expédié par poste.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.7.2014 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 2.7.2014 - 10:00

Place:

Bâtiment Igretec, Bd Mayence 1 à 6000 Charleroi. L'endroit exact sera affiché au rez-de-chaussée (porte affiche au niveau des ascenseurs) et à l'accueil du 4ème étage.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

@Ref:00729828/2014004345

Agréation.

Les travaux sont rangés dans la catégorie D et le pouvoir adjudicateur considère qu'ils rentrent dans la classe 1 selon les prescriptions de l'AR du 26/09/91 fixant les mesures d'application de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agréation des entrepreneurs.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les recours seront introduits suivant les modalités déterminées aux art 14 à 27 de la loi du 17/06/2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.5.2014